

ALLOCATION CONTRAT DE SECURITE ET DE SOCIETE

PLAN DE PROJET 2021 DE LA VILLE/COMMUNE DE MONS

I. ALLOCATION « GENERALE » CONTRAT DE SECURITE ET DE SOCIETE (Article 2)

Secteur d'activité 1

Objectif général – Secteur d'activité :

Contribution au fonctionnement des zones de police

Objectif stratégique 2 - Domaine :

Versement d'une partie ou de la totalité de l'allocation à la zone de police en déduction du montant dû par la commune pour le fonctionnement de la zone de police

Objectif opérationnel	Résultat attendu	Indicateur
Versement de la totalité de l'allocation à la zone de police	L'allocation est versée à la zone de police	Le versement est effectué